

# [Formulaire de pré-inscription](#)

[Le HangArt](#)

## Pièces à fournir

**Avant le 30 septembre 2024**

- Attestation d'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS si éligible)
- Copie du contrat d'assurance (Pour les élèves mineurs)
- Attestation de Quotient Familial (si éligible)
- Formulaire de prélèvement automatique (optionnel).

rgba(255,255,255,1)

## Extrait du Règlement

*« Les redevables s'engagent à accepter pour l'année scolaire les tarifs de l'établissement fixés par les élus ainsi que le règlement de l'école. »*

**Toute année commencée est due, les seules exceptions étant les arrêts pour raisons médicales ou pour déménagement.**

*« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative du HangArt. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au HangArt. »*

rgba(255,255,255,1)